

1. CONSULTER ET RECENSER

- Réunir l'équipe pédagogique et/ou les acteurs périscolaires.
- Présenter les enjeux de l'EMI.
- Recenser l'ensemble des projets, actions et dispositifs en EMI pour chaque niveau.



2. SE MOBILISER ET IMPULSER

- Déterminer en conseil des maîtres les priorités pédagogiques pour chaque niveau afin de mettre en place une progressivité.



3. FORMALISER

- Inscrire cette progressivité dans un parcours dans la maquette intitulée "Parcours d'éducation aux médias et d'information".
- Rédiger une fiche action dans l'application Adage
- S'appuyer sur la matrice EMI de l'académie de Toulouse et les ressources du CLEMI.

4. FAIRE VIVRE LE PARCOURS

- Valoriser les actions et les projets menés.